

ANNEXE 3 : Liste des types d'habitats naturels et des espèces pour lesquels le site est désigné et données y afférentes ; synthèse des critères scientifiques ayant conduit à la sélection du site Natura 2000 BE34023 – “ Vallée de l'Ourthe entre Nisramont et La Roche ”

La présente annexe indique, compte tenu des données actuellement disponibles :

- la liste des types d'habitats naturels et la liste des espèces pour lesquels le site est désigné ainsi que les données concernant respectivement leurs surfaces, leur niveau de population et l'estimation de leur état de conservation ; les types d'habitats naturels et les espèces prioritaires sont indiqués par un astérisque (*) ;

- une synthèse des résultats de l'évaluation de l'importance du site pour assurer la conservation des types d'habitats naturels d'intérêt communautaire de l'annexe VIII et des espèces d'intérêt communautaire de l'annexe IX et des espèces d'oiseaux de l'annexe XI de la loi du 12 juillet 1973 que le site abrite.

Ces résultats justifient la sélection du site comme site Natura 2000. Les données complètes, détaillant les résultats de l'application des critères de sélection, sont disponibles auprès des services centraux du Département de la Nature et des Forêts, 15 avenue Prince de Liège à 5100 Jambes et sur le site Internet <http://natura2000.wallonie.be>.

Les données relatives aux types d'habitats naturels (liste, surface et état de conservation) et aux espèces (liste, population et état de conservation) pour lesquels le site est désigné sont issues des formulaires standard de données établis entre 2002 et 2005. Ces données estimées à l'échelle du site au moment de sa sélection contiennent des approximations. Elles ont été pour partie actualisées, en particulier pour les surfaces, sur base des meilleures connaissances disponibles et il conviendra de poursuivre l'actualisation de ces données sur base d'une cartographie détaillée des habitats.

Le site BE34023 a été sélectionné pour les raisons suivantes : Entaillé profondément par l'Ourthe (schistes et phyllades du Dévonien inférieur) et en grande partie forestier, le site comprend les sites du Cheslé, du Hérou, du Grand Bois et du Bois de La Roche, classés. Site archéologique exceptionnel (la plus vaste fortification celtique de l'Ardenne du Nord), présence de milieux forestiers bien conservés, présence de très beaux peuplements d'éraiblières sur éboulis.

Historiquement, le site a hébergé une population de moule perlière (*Margaritifera margaritifera*) dont il ne reste aujourd'hui que des traces (péριοstracum).

A. Types d'habitats naturels d'intérêt communautaire de l'annexe VIII de la loi pour lesquels le site est désigné

Types d'habitats naturels d'intérêt communautaire	Surface	EC	UG HIC*
9110	464,95 ha	B	
91E0*	68,23 ha	C	UG 7
3260	67,94 ha	B	
9180*	40,00 ha	B	UG 6
9130	35,04 ha	C	
9160	13,75 ha	C	
6430	8,09 ha	C	
9190	5,74 ha	C	
6510	2,96 ha	C	
4030	1,97 ha	C	
8150	0,65 ha	B	
8220	0,47 ha	B	
91D0*	0,07 ha	C	UG 6

Légende : EC : estimation de l'état de conservation; A : conservation excellente ; B : conservation bonne ; C : conservation moyenne ; UG HIC* : unité(s) de gestion abritant ou susceptible(s) d'abriter (lorsque les données précises ne sont pas disponibles) l'habitat naturel d'intérêt communautaire prioritaire ; "-" : donnée non disponible

3260 : Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du *Ranunculion fluitantis* et du *Callitriche-Batrachion*

4030 : Landes sèches européennes (tous les sous-types)

6430 : Mégaphorbiaies hydrophiles d'ourlets planitiaux et des étages montagnard à alpin

6510 : Pelouses maigres de fauche de basse altitude (*Alopecurus pratensis*, *Sanguisorba officinalis*)

8150 : Eboulis sur roches siliceuses

8220 : Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique

9110 : Hêtraies du *Luzulo-Fagetum*

9130 : Hêtraies de l'*Asperulo-Fagetum*

9160 : Chênaies pédonculées ou chênaies-charmaies subatlantiques et médio-européennes du *Carpinion betuli*

9180* : Forêts de pentes, éboulis ou ravins du *Tilio-Acerion*

9190 : Vieilles chênaies acidophiles des plaines sablonneuses à *Quercus robur*

91D0* : Tourbières boisées

91E0* : Forêts alluviales à *Alnus glutinosa* et *Fraxinus excelsior* (*Alno-Padion*, *Alnion incarnae*, *Salicion albae*)

B. Espèces des annexes IX et XI de la loi pour lesquelles le site est désigné

Code	Nom latin	Nom français	Population			EC
			résidente	migratoire		
				repr.	hiver	
1032	<i>Unio crassus</i>	Mulette épaisse	P			C
1078	<i>Callimorpha quadripunctaria</i>	Ecaille chinée	1-20 i			C
1163	<i>Cottus gobio</i>	Chabot	P			C
1321	<i>Myotis emarginatus</i>	Vespertilion à oreilles échancrées	0-5 i			C
1323	<i>Myotis bechsteini</i>	Vespertilion de Bechstein	0-1 i			C
1324	<i>Myotis myotis</i>	Grand Murin	5-7 i			C
1337	<i>Castor fiber</i>	Castor d'Europe	P			C
1355	<i>Lutra lutra</i>	Loutre d'Europe	P			C
1421	<i>Trichomanes speciosum</i>	Trichomanès radicaux	P			A
A027	<i>Egretta alba</i>	Grande Aigrette			1-10 i	-
A030	<i>Ciconia nigra</i>	Cigogne noire		1-2 p		-
A072	<i>Pernis apivorus</i>	Bondrée apivore		0-1 p		-
A074	<i>Milvus milvus</i>	Milan royal	1-10 i			-
A229	<i>Alcedo atthis</i>	Martin pêcheur d'Europe		1-10 p		-
A236	<i>Dryocopus martius</i>	Pic noir	1-10 p			-
A238	<i>Dendrocopos medius</i>	Pic mar	10-30 p			-
A338	<i>Lanius collurio</i>	Pie-grièche écorcheur		1-2 p		-
A340	<i>Lanius excubitor</i>	Pie-grièche grise			1-2 i	-

Légende : P = présence ; p = couple ; i = individu ; EC : estimation de l'état de conservation ; A : conservation excellente ; B : conservation bonne ; C : conservation moyenne ; vis. : visiteur ; occ. : occasionnel ; "-" : donnée non disponible

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement wallon de désignation du site Natura 2000 BE34023 - “ Vallée de l'Ourthe entre Nisramont et La Roche ”.

Namur, le 14 avril 2016.

Le Ministre-Président,

P. MAGNETTE

Le Ministre de l'Agriculture, de la Nature, de la Ruralité, du Tourisme
et des Infrastructures sportives, Délégué à la Représentation à la grande Région,

R. COLLIN